

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées CNAM FG 15](#)  
(2)[Item Jean-Baptiste André Godin à monsieur Pavillet-Lebègue, 17 octobre 1848](#)

## Jean-Baptiste André Godin à monsieur Pavillet-Lebègue, 17 octobre 1848

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Les relations du document

Collection **Correspondant.e.s**

[Pavillet-Lebègue](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)  
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[17 octobre 1848](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Pavillet-Lebègue](#)

Lieu de destinationVaux-sous-Laon, Laon (Aisne)

### Description

RésuméSur l'affaire de contrefaçon Degon. Godin répond à la lettre de Pavillet du 13 octobre 1848 en comparant ses produits avec ceux de son contrefacteur Degon, qu'il ne veut pas appeler son concurrent. Il indique à Pavillet qu'il est prêt à lui accorder une remise sur les poêles s'il en commandait une certaine quantité.

## Mots-clés

[Contrefaçon](#), [Distribution des produits](#), [Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

## Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomPavillet-Lebègue

GenreHomme

Pays d'origineInconnu

Activité

- Commerce
- Industrie (grande)

BiographieCommerçant à Vaux-sous-Laon (Laon, Aisne) dans la première moitié du XIXe siècle, distributeur d'appareils de la manufacture Godin-Lemaire. Un marchand de fer nommé Pavillet est répertorié à Laon (Aisne) en 1848.

## Informations sur le document source

CoteFG 15 (2)

Collation2 p. (236, 237)

Nature du documentCopie manuscrite

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 26/04/2023

---

1848 236

Marcille  
4<sup>bre</sup> - 11

Monsieur Briette accordeur  
vous m'avez écrit dernièrement de tenir en  
permission de votre épargnement une certaine quantité  
de Marchandises disponibles je vous prie de me  
faire connaître les causes de retard que vous apportez  
à venir charger ou plutôt si vous êtes pour venir  
bientôt

tout à vos ordres agréé M

Marty  
origines en l'histoire  
Liselle  
13

M. Messieurs Herbin, Coulbureau, Jureton, Polin, etc.  
Dans l'espoir de recevoir prochainement vos  
bons ordres j'ai l'honneur de vous prier que je vous  
verrai cette année mes poils carrés ordinairement  
avec boules en aigre sur le dessus et sur les  
cristaux au charbon fa 3 1/2

au bois 3 2  
à 2 feux 3 5

je fais un plus petit poil pour le charbon  
au prix de fa 2 1/2

le tout muni fini encore que par le passé  
agréé M avec l'offre de mes services mes  
vives salutations

vous soust  
Lyon

17

Monsieur parillet  
par votre lettre du 13 courant et me parlez  
des prix de mon contrefacture et non de mon  
commerce car je ne le reconnait pas pour tel  
un vous avec plaisir prochainement  
la différence que se me signalez n'est pas telle  
car ce que je vend 114 f ne peut pas être mis  
à paraitre avec ce qui vend 105 etc de l'ancien  
Garnier que je vend 110 francs avec 2 feux grasentent  
encore une grande différence à mon avantage car  
elles sont plus grandes et ont encore une forte pour  
rotir à la broche que n'ont pas les vigas  
mes produits sont donc réellement meilleur marché



que les siens mais en supposant que la différence  
serait celle le commerce honnête doit subsister en  
ses fibres et cela ne peut rien changer à mes conditions  
mais pour quelques motifs je préfère de la présente pour  
vous dire que si vous me prenez une certaine quantité  
de poils je vous ferai une remise sur mes poils carrés  
ordres 43 et 40 je fais aussi un petit poils carré de  
30 centimètres de long que je vends je 24

Tout devrai à vos ordres ag

Moubruge  
23 8/6

Messieurs les Régisseurs des h<sup>ts</sup> fourneaux  
de noue

Je trouve votre lettre à mon arrivée en voyage  
par laquelle vous me dites ne pourriez faire prochainement  
l'acquisition de 5 mille kilos de fonte n°1 je m'empres-  
se de vous dire que le prix que vous m'annoncez  
ne peut être accepté par moi votre voyageur m'a  
offert dernièrement des fontes à je 14 % kilos  
je ne dois donc pas les payer rendus à Louvain  
plus de je 14.50 je voyais même à une remise  
car un prix inférieur <sup>pour</sup> celui des fontes belges

agréablement

couillet  
23

Monsieur le Directeur gerant  
Desseins de couillet

vous m'annoncez par votre lettre du 14 l'acquisition  
prochaine de mes fontes je viens de penser que vous  
m'avez dit dans une de vos dernières que vous attendez  
la fonte des fourneaux nouvellement mis à feu  
vous oublierez pas que j'ai acheté sur un échantillon  
de fonte à air froid et que je compte sur la même  
dans l'envoi que vous devez me faire et que je ne puis  
passer le plus possible

agréablement